



à Laval, le 25 mai 2021

**Loïc BROUSSEY**  
Secrétaire Départemental  
Du SE-Unsa 53

à **Monsieur l'Inspecteur d'Académie**  
Directeur Administratif des Services de L'Éducation Nationale

**Objet** : Dispositions prises pour le passage du Tour de France le 30 juin

Monsieur le Directeur Académique,

Laval et son agglomération seront très impactés par le tour de France le 30 juin. Nous souhaitons que vous puissiez communiquer rapidement aux enseignants et aux parents à ce sujet.

En effet, plusieurs questions nous sont fréquemment posées quant à l'ouverture des écoles dans Laval et les communes du parcours, à la sécurité pour les élèves aux entrées et sorties, à la circulation des personnels et usagers qui habitent dans des zones où celle-ci sera interdite dès 6h du matin, au maintien du collège Jacques Monod pour la correction des épreuves du Brevet des collèges, à la diffusion d'un éventuel « laisser-passer » par vos services pour les personnels impactés...

Certain que vous avez anticipé ces questions, je vous remercie de nous faire connaître rapidement les dispositions que vous avez prises pour assurer au maximum la continuité du service le 30 juin.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de mes respectueuses salutations.

*Loïc Broussey*  
Secrétaire du SE-Unsa 53